



# Syndicat National des Professionnel·le·s de la Petite Enfance

## Communiqué

Marolles sur Seine, le 3 juin 2022

Le SNPPE a pris connaissance des décrets d'attributions des ministères du gouvernement d'Elisabeth Borne.

Malgré l'engagement du candidat Macron à un droit opposable aux modes d'accueil, la publication de ces décrets illustre, comme nous pouvions le craindre, l'absence totale d'ambition et de considération de ce gouvernement pour la petite enfance.

En effet, aucune communication du nouveau ministre M. Abad n'a permis jusque-là de comprendre qu'il aurait en charge la politique familiale du gouvernement, sûrement trop occupé à faire campagne dans sa circonscription.

Le SNPPE déplore également le manque total de cohérence de ce gouvernement puisque la petite enfance et la famille est à la charge du Ministre des Affaires Sociales, l'enfance à la charge de la Secrétaire d'Etat à l'Enfance (mais qui ne sera sûrement consacré qu'à la protection de l'enfance à la lumière de ces fonctions précédentes) et la jeunesse au Ministre de l'Education Nationale.

Ce découpage est une faute grave de stratégie. Certaines professions de la Petite Enfance travaillent dans le milieu de l'Enfance et de l'Education nationale et inversement. Les conséquences de la crise sanitaire de la petite enfance à la jeunesse sont alarmantes et nous n'en mesurons pas encore tous les effets. Les professionnel·le·s de ces secteurs sont ignoré·es depuis trop longtemps. Ils et elles font désormais face à une souffrance généralisée engendrée par une absence de considération dans leurs missions, de valorisation de leurs métiers et d'une pénurie de professionnel·le·s pour accompagner des populations de plus en plus fragiles et demandant une attention et des moyens de plus en plus importants.

Quels seront les moyens déployés pour la petite enfance quand nous constatons dix jours après la nomination du gouvernement que l'ambition est réduite à peau de chagrin ?

Enfin, le SNPPE ne peut pas omettre l'actualité du ministre des Affaires Sociales. Pour un début de mandat, nous aurions préféré que le désormais ministre de tutelle s'illustre autrement !

Si la présomption d'innocence n'est pas remise en cause, le SNPPE s'interroge fortement sur la légitimité d'un ministre accusé de viols par plusieurs femmes.

Il est pitoyable qu'en 2022 la voix des femmes soit encore ainsi méprisée.

Le SNPPE s'interroge sur la qualité du dialogue possible de la part d'un homme dont le respect de la femme n'est peut-être pas la priorité. Il rappelle que le secteur de la petite enfance est à plus de 98% féminin. Il exige que sa parole et celle des professionnel-le-s soient respectées à leur juste valeur.

**LA PETITE ENFANCE DOIT ÊTRE  
UNE VRAIE PRIORITÉ POUR CE GOUVERNEMENT.  
LE SNPPE VEUT UN MINISTRE QUI AGIT ET NON EN CAMPAGNE !**

Contact :

SNPPE 21 rue du stade 77130 MAROLLES-SUR-SEINE

mail : [contact@snppe.fr](mailto:contact@snppe.fr)